

PORTRAIT GÉNÉRAL DES COOPÉRATIVES D'UTILISATION DE MATÉRIEL AGRICOLE AU QUÉBEC

ÉDITION 2023

Il est possible de consulter la présente publication en format électronique (PDF) dans le site www.Québec.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Direction des affaires territoriales
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100
Courriel : info@mapaq.gouv.qc.ca

Édition

Direction des communications

Dépôt légal : 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-93338-0 (PDF)

© Gouvernement du Québec

La reproduction totale ou partielle du présent document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

MISE EN CONTEXTE

Le dernier portrait des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) au Québec a été réalisé en 2015. Huit ans plus tard, la situation continue d'évoluer. Combien d'entreprises agricoles québécoises sont-elles aujourd'hui membres de CUMA? Combien d'équipements y sont partagés et de quels types sont-ils? Le portrait des CUMA au Québec permet de répondre à ces questions. Les données présentées dans ce portrait sont issues d'une collecte de données réalisée en 2022. Les CUMA étaient invitées à fournir les informations demandées en date du 31 décembre 2021. Ainsi, l'année de référence utilisée dans le portrait est 2021.

En guise de rappel :

- La CUMA est une coopérative où des producteurs agricoles mettent en commun différentes ressources nécessaires à leurs activités, telles que de la machinerie et des équipements, de la main-d'œuvre et des intrants. Au Québec, la CUMA est régie par la *Loi sur les coopératives* et par les règlements d'application de cette loi.
- Les CUMA québécoises sont inspirées du modèle français. Elles ont été adaptées à la réalité législative, territoriale et technico-économique des entreprises agricoles d'ici. Les premières CUMA ont vu le jour en 1991 au Québec.
- Après plus de 30 ans d'existence, le modèle des CUMA démontre toujours sa pertinence en intervenant sur les trois piliers du développement durable, soit les aspects social, économique et environnemental.



ÉCONOMIE

La CUMA permet d'améliorer l'efficacité technico-économique des entreprises agricoles et de réduire les coûts de production en favorisant l'utilisation, à moindre coût, d'équipements performants.



SOCIAL

La CUMA contribue à briser l'isolement des agriculteurs en créant un lieu d'échange d'expériences et de connaissances. Elle permet également d'avoir accès à des équipements modernes et performants qui améliorent les conditions de travail et la qualité de vie.



ENVIRONNEMENT

La CUMA a le potentiel de faciliter l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales par les producteurs agricoles. L'achat en commun diminue le risque financier lié à de nouvelles méthodes culturales. Ainsi, une pratique qui paraissait irréalisable en raison du coût d'un équipement devient plus accessible.

NOMBRE DE CUMA AU QUÉBEC

Actuellement, on compte 64 CUMA en activité au Québec, ce qui représente une diminution de 4,5 % au cours des 10 dernières années. Néanmoins, depuis 2015, leur nombre a connu une croissance nette de près de 7 % : huit CUMA ont été créées, tandis que quatre ont cessé leurs activités.

Seules les régions du Centre-du-Québec et de l'Estrie ont connu une hausse du nombre de CUMA sur leur territoire depuis 2011. Les autres régions ont vu le nombre de CUMA soit diminuer, soit demeurer constant.



Saviez-vous que...

Pour assurer leur gestion administrative, 54 CUMA embauchent des employés : 65 personnes à temps partiel et 11 personnes à temps plein.

1 Évolution du nombre de CUMA au Québec entre 1991 et 2021



2 Évolution du nombre total de membres et du nombre total de branches dans les CUMA de 1991 à 2021

	1991	2008	2011	2015	2021
Nombre total des membres	29	1 750	1 762	1 917	2 025
Nombre total des branches	8	825	975	1 342	1 464

Source : Enquêtes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 1991, 2008, 2015, 2011 et 2021. En 2011, 66 CUMA sur les 68 ont fourni des informations sur le nombre de branches. En 2021, 63 CUMA sur 64 ont participé à l'enquête.

3 Nombre de CUMA par région, en 2021



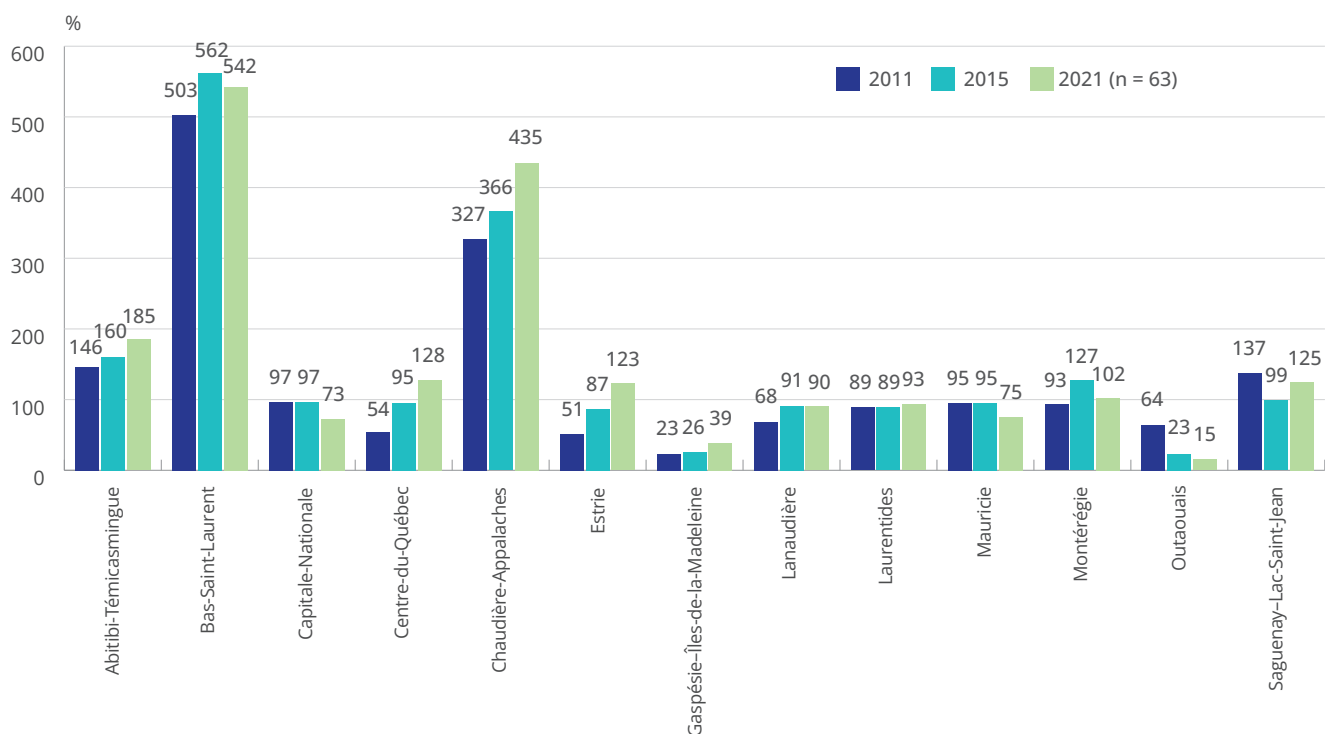
NOMBRE D'ENTREPRISES MEMBRES DE CUMA AU QUÉBEC

Selon les données recueillies en 2021, plus de 2 000 entreprises agricoles sont membres de CUMA, comparativement à 1 917 en 2015, une hausse de plus de 4 % en six ans.

Ce sont toujours environ 7 % de l'ensemble des entreprises agricoles québécoises qui adhèrent à une CUMA.

Le nombre d'entreprises agricoles membres par CUMA varie entre 5 et 123. Le nombre moyen de membres par CUMA, soit 32, est resté stable depuis 2015. En 2021, la majorité des CUMA (70 %) comptent moins de 40 membres.

4 Évolution du nombre total de membres des CUMA par région en 2011, en 2015 et en 2021¹



¹ Les données ne sont pas disponibles pour la région de la Côte-Nord.

NOMBRE DE BRANCHES D'ACTIVITÉ AU SEIN DES CUMA

C'est à l'intérieur des branches d'activité que les producteurs membres partagent des biens ou des services. De nouvelles branches d'activité peuvent être créées au fil du temps afin de répondre aux besoins des membres. Trois types de branches d'activité existent au sein des CUMA :

1. Le partage de machinerie ou d'équipements
2. L'achat d'intrants en commun
3. Le partage de main-d'œuvre

En 2021, les CUMA comptaient un total de 1 464 branches d'activité contre 1 342 en 2015 et 975 en 2011, une hausse de 52 % en 10 ans. Ce nombre devrait poursuivre sa croissance puisque 81 nouvelles branches d'activité devraient être créées en 2022 selon les résultats de l'enquête. Plus de la moitié des CUMA (57 %) comptent moins de 20 branches d'activité.

Le nombre moyen de branches d'activité par CUMA a aussi augmenté, passant de 14 en 2011 à 22 en 2015, puis à 23 en 2021.

Le nombre total de branches d'activité augmente plus vite que le nombre total de membres : les entreprises agricoles membres ont donc recours de manière croissante aux CUMA pour l'utilisation d'équipements.

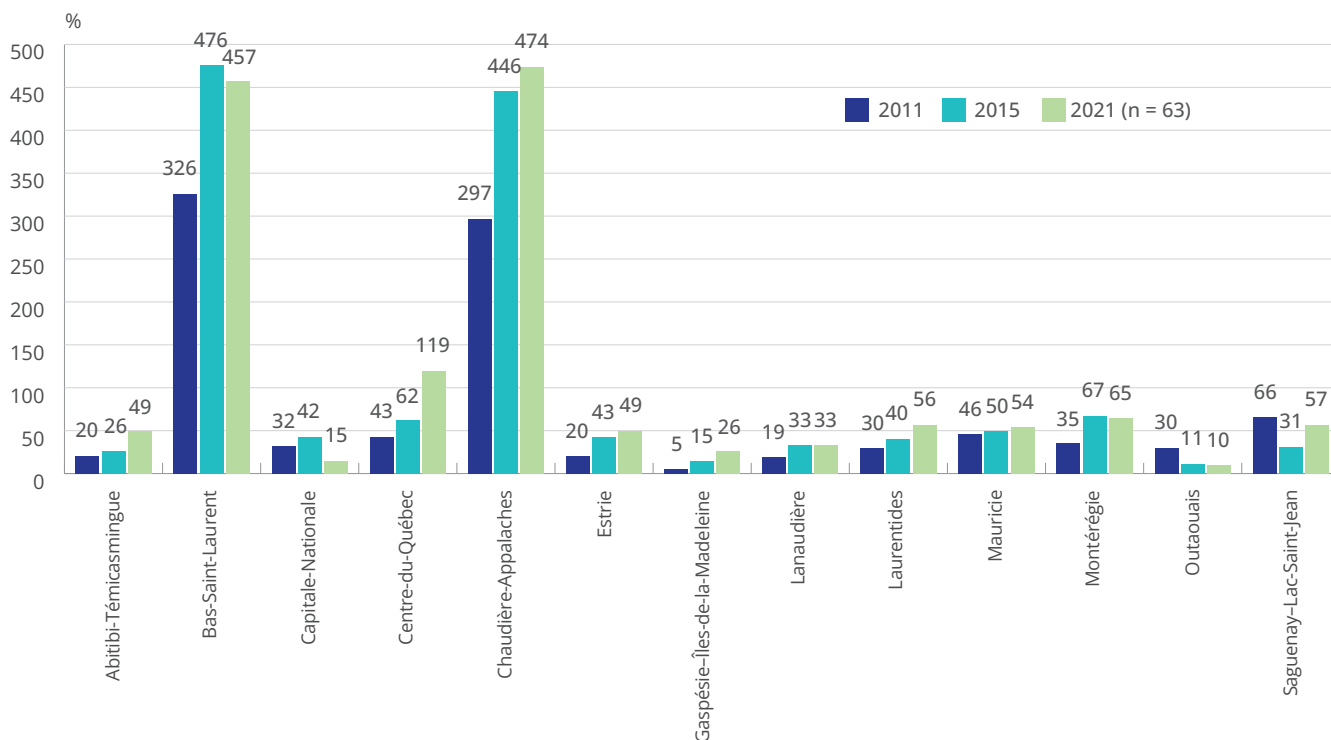


Saviez-vous que...

Sept CUMA comptent des branches d'activité pour l'achat d'intrants en commun.

Un total de 177 membres bénéficie ainsi des avantages de l'achat en commun de semence, de carburant, d'engrais et de matériel agricole (ex. : remises sur la quantité).

5 Évolution du nombre total de branches d'activité dans les CUMA par région en 2011, en 2015 et en 2021²



² Les données ne sont pas disponibles pour la région de la Côte-Nord.

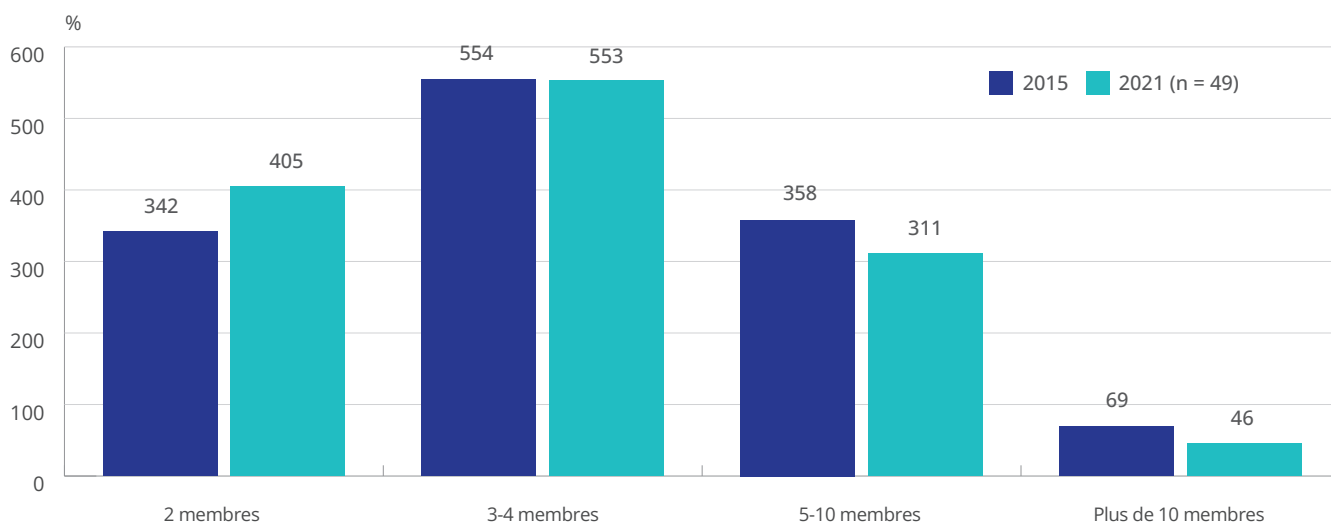
Entre 2015 et 2021, le nombre de branches d'activité comptant moins de quatre membres a augmenté. Parallèlement, le nombre de branches d'activité de plus de cinq membres a diminué. Néanmoins, le nombre moyen de membres par branche d'activité est resté stable entre 2015 et 2021 (environ 4,4 membres par branche).



Saviez-vous que...

Sept CUMA possèdent un garage ou un espace d'entreposage pour la machinerie et les équipements partagés.

6 Évolution du nombre de branches d'activité³ en fonction du nombre de membres entre 2015 et 2021



Saviez-vous que...

Deux CUMA comptent des branches d'activité destinées au partage d'employés. C'est un moyen pour les entreprises membres de combler leur besoin de main-d'œuvre à temps partiel. L'employé, quant à lui, occupe un emploi stable et à temps complet en travaillant sur l'ensemble des fermes membres de la branche.



Saviez-vous que...

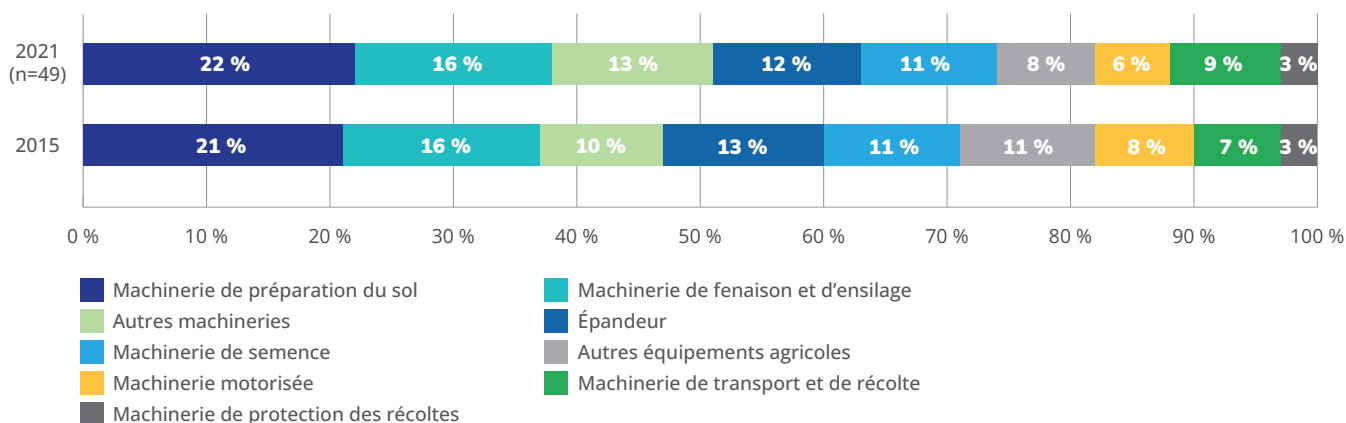
Douze CUMA comptent des branches composées uniquement d'entreprises agricoles détenant une certification biologique.

³ Les branches à un seul membre ont été retirées des données présentées.

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS PARTAGÉS EN CUMA

Le portrait 2021 du parc de machinerie dans les CUMA est somme toute semblable à celui de 2015. **Les deux catégories d'équipements qui restent les plus importantes sont la machinerie de préparation du sol ainsi que celle de fenaison et d'ensilage.** Considérant que le portrait de 2021 est partiel (49 CUMA répondantes sur 64), les différences de pourcentage observées entre les deux années pourraient ne pas être significatives.

7 Répartition des équipements⁴ dans le parc de machinerie des CUMA par catégorie



Saviez-vous que...

Pour faciliter le suivi de l'utilisation des équipements ou de la main-d'œuvre, 77 % des CUMA utilisent un carnet de bord papier, 22 % utilisent l'application Karnott et 10 % utilisent un carnet de bord informatisé (ex. : fichier Excel partagé, calendrier Google partagé).



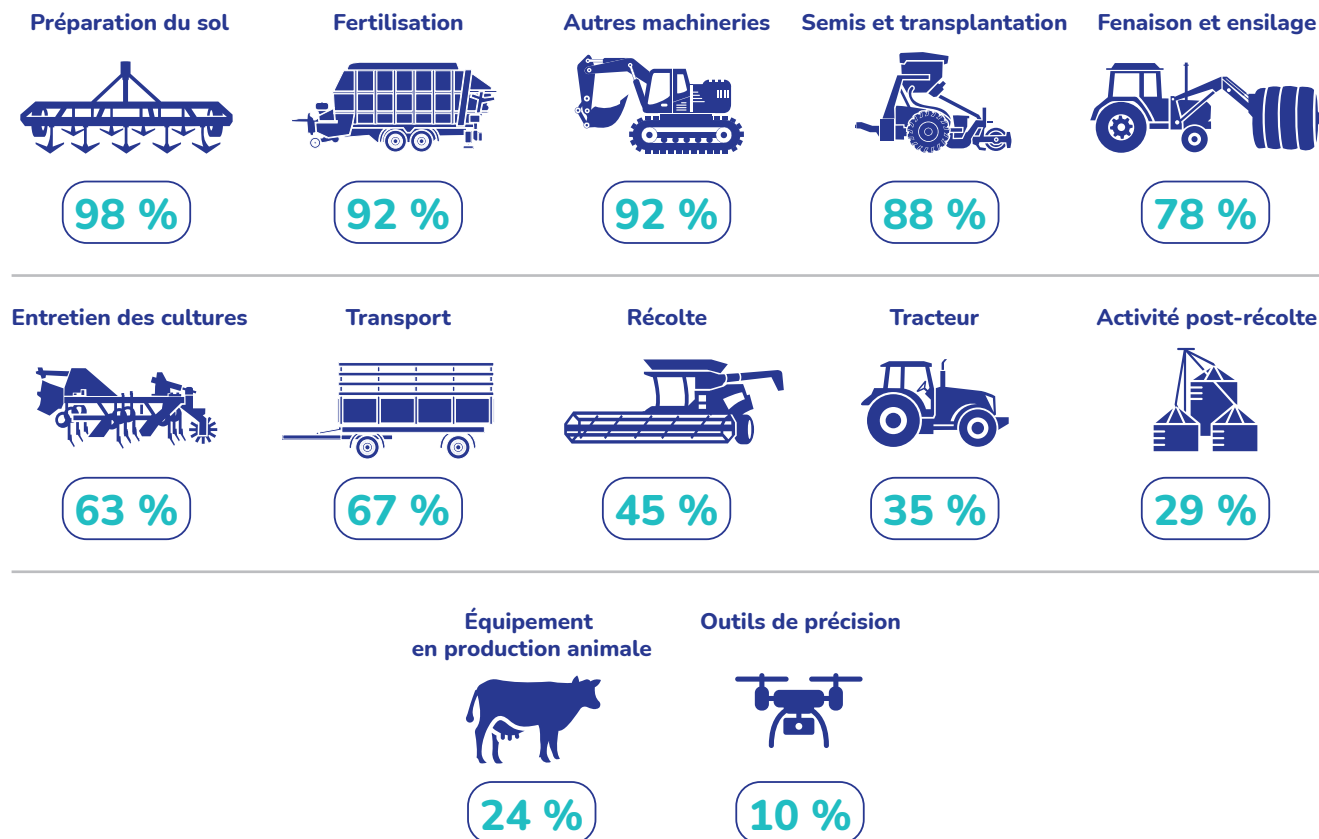
Saviez-vous que...

Près de 16 % des CUMA québécoises ont une procédure de nettoyage de la machinerie pour réduire les risques en matière de biosécurité, comme la propagation de maladies ou d'ennemis des cultures (bactéries, virus, insectes, nématodes, champignons, mauvaises herbes, etc.). Étant donné que l'utilisation d'équipements par plusieurs entreprises (prêt entre voisins, travail à forfait, CUMA, etc.) comporte de tels risques, les CUMA devront, à l'instar de l'ensemble du secteur agricole, travailler à intégrer de plus en plus le nettoyage systématique de la machinerie à leurs pratiques.

⁴ La catégorie « Autres machineries » regroupe le matériel qui n'est pas spécifique au secteur agricole (ex. : laveuse à pression, débroussailluse, équipements forestiers, pelle mécanique). La catégorie « Autres équipements agricoles » regroupe le matériel à usage agricole qui n'entre pas dans les autres catégories (ex. : pompe à purin, vis à grain, nez à maïs).

8

Proportion des CUMA qui offrent des équipements de la catégorie (n = 49)



Les catégories d'équipements qui sont partagées par le plus grand nombre de CUMA sont les équipements de préparation du sol, les équipements de fertilisation, les autres machineries et les équipements de semis et de transplantation. Ainsi, bien que les machineries de semis et de transplantation représentent 11 % de tous les équipements partagés en CUMA, ce sont 88 % des CUMA qui offrent ces équipements à leurs membres.

Une diversité de matériel agricole peut être offerte en CUMA. En 2021, on retrouvait, par exemple, des équipements d'agriculture de précision (ex. : GPS), des systèmes d'irrigation, des équipements de transformation et de conditionnement (ex. : laveuse à légumes, séchoir, silos, crible à grain), des équipements de contrôle des mauvaises herbes (ex. : sarcler, peigne, herse étrille, houe) ainsi que des équipements réservés à la production animale (ex. : cage à sabot, corral portatif). Ces équipements mettent en évidence le potentiel de diversification de cette formule coopérative.

Les deux équipements les plus présents dans le parc de machinerie des CUMA au Québec sont les semoirs ainsi que les épandeurs ou les citernes à fumier ou à lisier (voir l'annexe 1).

Les CUMA peuvent aussi être des outils qui favorisent la mise en place de bonnes pratiques agroenvironnementales. Par exemple, 20 % des CUMA partagent un semoir pneumatique qui permet d'implanter des engrais verts à la dérobée ou en intercalaire.

En 2021, quelques branches de partage de machinerie (43) intègrent le service de manœuvre de la machinerie par une personne qualifiée.

ANNEXE 1

Nombre d'équipements présents dans le parc de machinerie des CUMA au Québec (n = 49)

NOM DE L'ÉQUIPEMENT OU DU GROUPE D'ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
Semoir	143
Épandeur ou citerne à fumier ou à lisier	143
Déchaumeuse ou herse	110
Voiture (wagon) ou remorque (à animaux, à benne basculante, plateforme, etc.)	67
Débroussailleuse ou broyeur (branche, arbuste, herbe, arbre)	67
Enrobeuse ou ensacheuse	60
Niveleuse ou draineuse	53
Boîte à ensilage ou à grains	53
Équipements à fumier (pompe, agitateur, etc.)	52
Équipements forestiers (déchiqueteuse, chargeuse, fendeuse, moulin, treuil, etc.)	50
Rouleau	39
Faucheuse	38
Presse à foin	37
Charrue ou chisel	33
Pulvérisateur	32
Râteau	31
Tracteur ou camion	30
Outils d'épierrement	29
Épandeur à engrais minéral ou applicateur d'azote	28
Autres équipements non agricoles (excavatrice, rétrocaveuse, plateforme élévatrice, mat, nacelle, broyeur à roches)	27
Moissonneuse-batteuse	25
Fourragère	25
Entreposage du grain (vis à grain, séchoir, silos) ou crible	24
Sous-soleuse	23
Outils de contrôle mécanique des mauvaises herbes (houe, herse étrille, peigne, sarcler, etc.)	22
Nez à foin, nez à maïs ou table à grains	21
Équipements pour les animaux (cage à sabot, corral portatif, bassin à fromage, pistolet, mélangeuse, rouleuse, hache-paille, etc.)	20
Laveuse à pression	18
Andaineuse	17
Cultivateur	15
Semoir pneumatique	15
Gratte (à chemin, à fossé, etc.)	13
Faneur	12
Divers outils et matériel (affûteuse, aspirateur, balais hydrauliques, chapiteau, compresseur, marteau piqueur, mélangeur à ciment, outillage, etc.)	11

NOM DE L'ÉQUIPEMENT OU DU GROUPE D'ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
Souffleur à ensilage	9
Vibroculteur	8
Épandeur à chaux	7
Doubleur d'andains	7
Autochargeuse	7
Équipements horticoles (laveuse à légumes, récolteuse à camerises, pompe à fruits, tailleuse et peigne à canneberges, etc.)	6
Pic, pinces, ramasseur ou groupeur de balles	5
GPS et outils de précision	5
Système d'irrigation	4
Ramasseur d'andains	4
Macerator	3
Aérateur de sol	3
Hache-coton ou broyeur à tige de maïs	3
Retourneur d'andains (compostage)	3
Autres équipements agricoles (convoyeur, chasse-débris, compacteur de plastique)	3
Rotobêche	3
Ramasseur à maïs épi	2

*Agriculture, Pêcheries
et Alimentation*

Québec 